



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

BULLETIN MUNICIPAL

AUTOMNE 2015

PLOMBIÈRES-LES-BAINS



SOMMAIRE

LES LOCALES EN BREF

p2

EDITORIAL

p3

VIVRE MIEUX, VIVRE ENSEMBLE...p4-6

- Vivre dans le respect des autres.
- Au fil des délibérations.
- Santena à l'honneur pour un futur Jumelage.
- La musique adoucit les meurs : dernières inscriptions.
- Repas des anciens : samedi 23 janvier midi au Casino.
- Questionnaire Relais Services Publics.

TRIBUNES

p7

ANIMATIONS

p8-12

- Retour en images sur l'été Plombinois.
- Programme des animations novembre/décembre.
- Exposition photos « voir le lieu ».
- Marché de Noël 2015 : sous les étoiles.
- Semaine « Happy » : première édition.

ENVIRONNEMENT

p13-14

- Au fil des travaux.

-Prochainement dans vos boîtes à lettres : n° spécial Eglise de Plombières-les-Bains.

-Deux arrêtés de péril imminent sur notre commune.

-Visite instructive à Joinville pour les élus plombinois.

ENFANCE - JEUNESSEp15

-Rentrée des classes : présentation des enseignants.

-La rentrée, c'est également pour les NAP !

-Espace jeunes : en route pour les vacances !

DROIT DE REPONSE

p16

VIE ECONOMIQUE

p17-19

-Réalisation d'une terrasse derrière le Casino.

-Nouvelle direction au Casino de Plombières-les-Bains.

-Rénovation de vitrines, façades, équipements de sécurité, accessibilité handicapés : des aides existent.

-Blanc d'argile : quand la beauté rejoint la passion.

-Romain Barbeau, un artisan tourné vers les nouvelles énergies.

-Patrick Stavaraski, dit « Paski »

-L'A.P.A.V.A.M.A. est née.

-Nouveau site internet pour les commerçants de la rue Liétard.

LES LOCALES EN BREF

PERMANENCES DU SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DES VOSGES EN MAIRIE.

Si vous avez un projet de rénovation d'un bâtiment ou si vous souhaitez construire un nouveau bâtiment et que votre projet se situe dans la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager de Plombières-les-Bains, vous pouvez venir rencontrer en Mairie, Monsieur VOINSON, ingénieur des Services Culturels et du Patrimoine, qui tiendra des permanences de 14 h à 16 h30, les : **Jeudi 29 octobre 2015 - Jeudi 26 novembre 2015 - Jeudi 17 décembre 2015.**



LA VILLE DE PLOMBIERES CONSERVE SES TROIS FLEURS.

Le jury régional concernant le label « villes et villages Fleuris », de passage cet été dans notre commune a décidé le maintien des trois fleurs pour notre ville. L'obtention de ce label est valable jusqu'en 2018 date à laquelle la qualité du fleurissement de notre ville sera de nouveau évaluée.



PAROLE A MONSIEUR LE MAIRE



Mesdames, Messieurs, mes chers Administrés,

Les vacances sont finies.

Un été superbe cette année, une très bonne fréquentation touristique, des manifestations tout au long de l'été... Plombières a bien vécu.

Que de bons retours.

Il y a bien sur les grincheux, ceux qui ne seront jamais satisfaits, les lettres, les mails, que je reçois pas toujours sympathiques et toujours défaitistes en sont la preuve.

Mais c'est ainsi, il y a ceux qui agissent et ceux qui attendent.

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes repartis pour une nouvelle année avec plein d'entrain et de projets.

Vous lirez dans les pages suivantes, le droit de réponse que j'ai accordé à la liste AGIR pour l'avenir, suite à mon édito du dernier bulletin municipal.

Peu de commentaires de ma part sur ces propos.

Le rôle de l'opposition est bien sûr de contester mes décisions et malheureusement j'ai en face de moi une concurrence négative.

Effectivement 6 ans ce sera peu, mais 19 ans c'était beaucoup trop.

Depuis mon arrivée à la tête de la mairie, j'ai stoppé une hémorragie et je m'efforce maintenant à colmater les plaies et croyez moi le patient que je soigne est dans un triste état.

Je suis conscient que mon mandat n'aura rien d'extraordinaire si ce n'est de travailler avec mon équipe pour le bien de Plombières.

Des choix sont faits, en concertation avec les membres de la majorité et dans la plus parfaite légalité au regard des institutions qui nous aident et nous soutiennent, ce qui est logique en sorte et qui ne plaisent malheureusement pas à tout le monde. Je ne pense pas que notre honnêteté d'action puisse être remise en cause et pourtant....En démocratie chacun est libre de s'exprimer et de porter un

jugement mais parfois trop c'est trop.

Contrairement à ce que vous pouvez lire ou entendre, les dossiers sont suivis rigoureusement, de gros dossiers, difficiles, mal ficelés à la conception, exorbitants, impensables, irréalistes, mais je fais avec et je m'efforce de résoudre les problèmes les uns après les autres.

Les travaux d'assainissement sont loin d'être terminés.

La France est menacée par l'Europe d'une forte amende à cause de quelques villes dont Plombières fait partie. Le retard pris dans l'exécution de ces travaux est trop conséquent, ce lourd dossier devait être finalisé depuis 10 ans, la moitié en est seulement réalisée, les travaux restant à accomplir sont énormes, la rue Fulton, l'avenue Duc Léopold, la rue des Etats-Unis, la rue des Sibylles, la route d'Épinal, le plateau du Tarpenet, le quartier HLM des Granges, Ruaux et toutes les petites ruelles et passages dont Plombières regorge....De gros travaux en perspective difficiles à mettre en œuvre et surtout très coûteux.

Nous avons des obligations envers le ministère de l'écologie et de l'Europe à terminer ces travaux dans les plus brefs délais. Encore 4 millions d'euros environ d'investissement. Une partie subventionnée me direz vous, mais le reste ?

Nous sommes très endettés. Un emprunt de plus ?

Pour pallier ce manque de moyen financier, une augmentation de l'eau est prévisible et sera certainement appliquée dans les mois qui viennent.

Nous avons actuellement l'eau la plus chère de Lorraine et qui sera certainement la plus onéreuse de France dans quelques années.

Triste record et quel gâchis ! Des choix ont été faits !....

En parcourant ce bulletin, vous constaterez que vos élus mettent tout en œuvre pour que notre commune soit toujours en mouvement ascensionnel. Je les en remercie très chaleureusement, ils prennent sur leur vie privée, professionnelle et leur temps libres pour servir notre ville volontairement et pour certain bénévolement.

Bonne lecture et à bientôt dans notre prochain bulletin municipal.

Albert HENRY.

PAROLES CITOYENNES

Cette rubrique est la vôtre !

Si vous avez envie d'en dire plus sur un thème, de réagir sur différents sujets, cette rubrique est pour vous. C'est un espace d'expression où chacun peut faire partager son expérience, sa sensibilité ou son regard sur ce qui fait la vie quotidienne.

Prenez contact avec nous par courriel ou par voie postale. Nous vous publierons dans le prochain numéro.

Courriel : aurore.mairieplombieres@orange.fr

Adresse postale : Mairie de Plombières-les-Bains-1, Place Beaumarchais-BP 5-88370 PLOMBIERES-LES-BAINS

VIVRE DANS LE RESPECT

DES AUTRES

Extrait de l'arrêté n°25/2015 relatif au bruit sur notre commune.

BRUITS DE VOISINAGE NE PROVENANT PAS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES.

Article 3 :

Sur la voie publique ou dans les lieux publics accessibles au public, sont interdits, de jour comme de nuit les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition, quelle que soit leur provenance, tels que ceux produits par :

- des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite,
- l'emploi d'appareils ou de dispositifs de diffusion sonore,
- l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice,
- les cris, chants ou messages de toute nature, etc ...

Article 4 :

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'article 3 pourront être accordées lors de circonstances particulières telles que des manifestations culturelles, sportives, fêtes et autres réjouissances.

La fête du 14 juillet, le jour de l'an, la fête de la musique font l'objet d'une dérogation permanente

Article 5 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

BRUITS DE VOISINAGE RESULTANT D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES, CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS

Article 9 :

Toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, appareils ou autres engins, de quelque nature que ce soit, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h00 et 07h00 et toute la journée le dimanche et les jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Pourront faire l'objet d'une dérogation exceptionnelle les travaux bruyants, sur et sous la voie publique ne pouvant être exécutés de jour, c'est-à-dire entre 7h00 et 20h00.

AU FIL DES DELIBERATIONS ... CE QUI S'EST DECIDE CES DERNIERS MOIS.

Extraits.

Séance du Conseil Municipal du 21 mai 2015.

-Révision de la ZPPAUP EN AVAP. La loi dite « Grenelle II » modifie les ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) pour les remplacer par des AVAP (Aires de mises en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Le Conseil municipal a décidé la mise à l'étude de la révision de la ZPPAUP de Plombières—Val d'Ajol en vue de la création de l'AVAP. Une instance consultative a été constituée appelée « Commission locale de l'AVAP » qui sera chargée d'assurer le suivi de la conception et de la mise en œuvre des règles applicables à l'AVAP. Un dossier de concertation comprenant une présentation des modifications engendrées par l'AVAP et d'un registre pour consigner les observations sera mis à disposition du public à la mairie de Plombières à partir du 1er juillet 2015.

-Dans la continuité du travail élaboré par le Comité de sauvegarde de l'Eglise Saint Amé, lancement d'une souscription par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine afin de réhabiliter la toiture de l'Eglise Saint Amé. Un architecte spécialisé sera mandaté pour accompagner la commune dans cette démarche.

Séance du Conseil Municipal du 16 juillet 2015.

-Le code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable, du service de l'assainissement, du service de l'assainissement non collectif. Ces rapports qui concernent l'année 2014 ont été soumis à l'ensemble du Conseil Municipal et sont disponibles sur le site www.services.eaufrance.fr.

-Trois vitrines seront achetées pour un montant de 5000 €. Ces dernières seront implantées à Plombières, à Ruax et au Granges à destination des associations afin de satisfaire leurs besoins en affichage.

-Afin de renouveler et compléter le matériel, quatre chapiteaux supplémentaires seront acquis pour un montant de 3000 €.

Séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2015

-Suite à la démission de Madame Hélène SCHMIDT, élue de la liste "Agir pour l'avenir" et conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral, Monsieur Jean-Marie SUARDI est par conséquent appelé à siéger au sein du Conseil Municipal de PLOMBIERES-LES-BAINS.

-Les crédits de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la toiture de l'Eglise ont été ouverts pour un montant prévisionnel de 30 000 € dont 10 000,00 € de participation de la DRAC.

Les compte-rendu complets sont disponible sur le site internet de la mairie.

SANTENA A L'HONNEUR POUR UN FUTUR JUMELAGE



L'été aura été fortement marqué par les couleurs de l'Italie. Une semaine entière dédiée aux couleurs vertes, blanches et rouges aura permis de recevoir comme il se doit, la délégation italienne de Santena avec qui notre ville envisage un jumelage.

L'inauguration du Label « Village étape » en juillet dernier aura été le point de départ d'une semaine entière de festivités sur le thème de l'Italie et marquera les prémices de notre Jumelage avec la Ville de Santena en Italie. Pour l'occasion, une délégation italienne composée de Monsieur Ghio, 1er Adjoint de la ville et son épouse, de Monsieur Fesano, Président de l'Association des Amis de Cavour s'est rendue à Plombières afin d'élaborer ensemble une Charte de Jumelage. « *Nous souhaitons établir un jumelage avec la ville de Santena car nous sommes liés à elle depuis Napoléon III* » précise Albert HENRY, Maire de Plombières. « *L'objectif est d'augmenter les échanges culturels et linguistiques à travers les enfants notamment. Je reste persuadé que cette union peut avoir un impact sur l'économie de notre ville, en attirant notamment des touristes italiens* », poursuit-il.

Pour mémoire, rappelons que c'est en 1858 que le Président du Conseil du Royaume de Sardaigne, Camillo Cavour, rencontre secrètement l'Empereur des Français Napoléon III alors en cure à Plombières. Lors de cette entrevue, Napoléon III accepte d'aider le Piémont Sardaigne à unifier l'Italie, à condition que le pape reste



maître de Rome et que le Comté de Nice et le Duché de Savoie soient cédés à la France.

La délégation italienne en visite aux Jardins en terrasses.

LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS ECOLE INTERCOMMUNALE

DE MUSIQUE : dernières inscriptions

Si vous avez manqué les inscriptions à l'école Intercommunale de musique il est encore temps ! Les inscriptions sont prises en compte jusqu'à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent auprès de madame Sylvia BERARD, Directrice au 06 77 09 20 69.

Les enfants accueillis :

- De 5 à 6 ans, en classe d'éveil (Grande section de maternelle et CP),
- A partir de 7 ans en formation musicale et sans aucune limite d'âge.

Instruments enseignés :

Enseignement des instruments à vent, à corde, clavier percussion...



REPAS DES ANCIENS : LE SAMEDI 23 JANVIER, MIDI AU CASINO.



Comme chaque année, la mairie de Plombières par le biais du CCAS offre aux personnes âgées de plus de 70 ans, résidant sur notre commune un colis ou un repas. Si vous êtes concernés, vous allez prochainement recevoir un courrier qui vous permettra de choisir l'une ou l'autre des formules. **Pour les personnes nouvellement concernées ou récemment arrivées dans notre commune, nous vous remercions de bien vouloir venir vous inscrire en Mairie.**

LE RELAIS DES SERVICES PUBLICS (RSP) DEMENAGE.

Le Relais des Services Publics dont les locaux se trouvaient à l'Espace Berlioz se trouve désormais à l'Espace Stanislas. Vous trouverez ci-dessous un questionnaire afin de mieux évaluer les attentes de chacun. Merci de déposer ce dernier au R.S.P.



Questionnaire Relais de Services Publics (RSP) des Vosges Méridionales

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire.

Thème de l'atelier souhaité (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| ☐ Initiation informatique | ☐ La Mobilité |
| ☐ Ecrire son CV | ☐ Ecrire sa lettre de motivation |
| ☐ Technique de recherche d'emploi | ☐ Simulations d'entretien d'embauche |
| ☐ La Défense (Gendarmerie et l'Armée) | ☐ La création d'entreprise |
| ☐ Les formations possibles et les organismes de formations | |
| ☐ Renseignements concernant la retraite | |
| ☐ Les Energies renouvelables | ☐ Comment réduire ses factures d'énergie ? |
| ☐ Quelles aides pour améliorer mon habitation ? | |
| ☐ Lutter contre l'isolement | ☐ Le droit des femmes |
| ☐ Mieux comprendre la maladie d'Alzheimer | ☐ Atelier Gestion du stress |
| ☐ Atelier équilibre alimentaire | ☐ Bilan de santé et dépistage |
| ☐ Activité physique « gymnastique douce » | ☐ Atelier Estime de soi |
| ☐ Lutter contre la dépendance au tabac, alcool, drogue... | |
| ☐ Autres, à préciser : | |

Vos coordonnées:

- | | |
|--|---|
| ☐ Nom : | ☐ Prénom : |
| ☐ Date de naissance : | ☐ Ville : |
| ☐ Numéro de Téléphone : | ☐ Adresse Mail : |

Nous vous garantissons que les informations seront traitées en toute confidentialité.

Chaque atelier sera mis en place selon le nombre d'inscriptions.

Pour obtenir plus de renseignements ou vous s'inscrire directement :

Par mail : jantoine@pays-epinal.fr ou sur place au Relais Services Publics de Plombières (Espace Stanislas).

Ouverture les :

Mardi de 8h30 à 12h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00.

Cette page est un espace d'expression des groupes politiques de notre commune. Les visuels et les textes sont publiés sous la responsabilité de chacun.



Voici 16 mois que nous siégeons au sein du conseil municipal .

Force est de constater que la liste majoritaire (Plombières Ensemble, 14 sièges et 46% des voix) prend ses décisions en complète autarcie. Il est donc de ce fait bien normal que sur la majeure partie des décisions, nous sommes obligés de nous abstenir ou de voter contre. Aucune commission n'a été mise en place et ouverte aux conseillers municipaux de l'opposition. La liste Plombières ensemble décide donc seule et en comité restreint.

Peut t'on appeler cela de la démocratie? Malgré toutes les remarques et questions posées lors des questions diverses des conseils municipaux, aucune réponses sérieuses ne nous est apportée, alors qu'il serait bien normal que les Plombinois puissent connaître la ligne de conduite proposée par la majorité pour les années à venir. On nous répète régulièrement que l'état des finances de la commune est catastrophique, mais c'est bien la liste de la majorité qui doit mener des projets pour notre ville, trouver des partenaires, chiffrer et faire partager ces projets avec l'opposition. L'école des 2 augustins, entièrement menée à terme, quel avenir? Alors où en est t'on et avec quels partenaires? On nous avait promis une réunion avec les Plombinois de métiers et tous ceux qui souhaitaient émettre des idées et s'investir dans un groupe de travail lors de la réunion annonce de la fermeture de l'espace Berlioz en avril 2015. Où en est t'on? Tout le monde est d'accord pour dire que le déplacement de l'office de tourisme au clos des 2 Augustins est une folie, qu'en est t'il aujourd'hui. Comment va se dérouler le prochain marché de Noël sans les exposants à Berlioz? Le collège perd de plus en plus d'enfant , ce qui pourrait remettre en cause son existence, la liste de ces non réponses n'est bien sûr pas exhaustive. Il serait grand temps de rassurer les Plombinoises et les Plombinois sur leur avenir. Nous avons finalement un devoir d'alerte et nous exerçons. Il est urgent de travailler ensemble pour le bienfait de Plombières et de mettre en place des commissions.

Jean Paul TRAHIN Michel CORNU

Minorité ou opposition ?

L'heure de la rentrée a sonné et la curiosité nous pousse à nous demander ce qui a bien pu changer durant cet été ? Hormis un été chaud et une succession d'évènements qui a favorisé l'accueil de nombreux visiteurs, il n'y a pas grand-chose à dire quant à la vie municipale... Elle est restée figée depuis le conseil municipal du 16 juillet ; RAS comme Rien à Signaler ! Cependant, le bulletin municipal (été 2015) nous annonçait qu'un travail serait mené sur 6 leviers telles que la gestion prévisionnelle des emplois, la renégociation des emprunts, la mutualisation des équipes et des équipements, la vente du patrimoine, l'équité fiscale, les mesures d'économie. Dont acte ! Et puis, il y aussi des sujets importants, de ces sujets qui conditionnent l'avenir de notre commune comme le déménagement de l'office du tourisme, l'organisation du marché de Noël, l'accessibilité des lieux publics, la politique scolaire, ou encore les aménagements urbains comme l'installation des toilettes publiques (annoncées comme une cerise sur le gâteau) ? Alors, comme c'est la rentrée et que dans toute rentrée, l'heure est aux bonnes résolutions, nous allons questionner l'équipe municipale pour connaître ses réelles intentions et ses propositions ! Bien évidemment, -si les postures n'évoluaient pas et si l'intérêt général n'était pas sauvegardé, alors nous nous opposerions avec vigueur à toute décision qui ne ferait pas l'unanimité et qui fragiliserait le tissu social et économique de notre ville. Maintenant, si l'avenir de Plombières est pensé autrement, avec lucidité et pragmatisme, nous serons des alliés pour réussir le pari. A vous de choisir Monsieur le Maire !

Liste Agir pour l'avenir.

Chères Plombinoises, chers Plombinois.

La saison estivale arrive à son terme. Un été comme nous aimerions en avoir plus souvent, soleil, chaleur et manifestations de grande qualité. L'activité économique entre juin et août est encourageante, les chiffres remontés par notre Office du Tourisme et par un grand nombre d'acteurs économiques de notre commune sont meilleurs que l'année 2014, et nous amène donc à continuer notre travail de redressement et de dynamisation de la ville.

L'image de notre ville à l'extérieur change, et change dans le bon sens.

Des touristes, visiteurs, curistes satisfaits.

Des habitants qui se retrouvent et profitent de bons moments.

D'autres sujets avancent également, L'Eglise, Berlioz, La prospective financière 2015-2020, l'aménagement de l'entrée de ville...

Nous poursuivons nos efforts, avec les moyens qui sont les nôtres, en ayant toujours à l'esprit le bien commun et l'équilibre.

Je vous souhaite de belles réussites et de grandes joies pour les mois qui arrivent.

A votre disposition.

Cordialement.

Stéphane BALANDIER

1er Adjoint

Animations



Ca c'est passé cet été ...

**Des rencontres, des échanges,
de la musique, des festivités ..**



**Et bien
d'autres
choses
encore ...**



Animations



Le programme saisonnier est donné à titre indicatif, sous réserve de modifications.

Si vous souhaitez organiser une manifestation non indiquée sur ce programme, nous vous remercions d'adresser votre demande par mail à la mairie@plombieres.fr.

Nous vous rappelons que ce programme ne se substitue en aucun cas à la réservation officielle.

Pour préparer au mieux votre réservation (salle et/ou matériel), merci d'adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : sylvie@plombieres.fr

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU	HORAIRES	ORGANISATEURS
Mercredi 11/11/2015	Commémoration Armistice Guerre 14/18 et hommage rendu à tous les morts pour la France	Monument aux morts : Ruaux/Granges/Cimetière Granges/Plombières	10h00	ESC - PM - Assoc. Patriotiques - Pompiers - École
Samedi 14/11/2015	Assemblée Générale	Lieu à préciser		Gymnastique Plombières
Samedi 21/11/2015	Cérémonie de la Sainte Barbe	Bellefontaine	16h30	Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bellefontaine/Plombières
Dimanche 22/11/2015	Messe de Saint Hubert	Eglise Ruaux	9h00	Chasse de Ruaux
Vendredi 27/11/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Soirée	Mairie et association du Marché de Noël
Samedi 28/11/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
Dimanche 29/11/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
	Concert Ste Cécile	Eglise	15h	Harmonie Jeanne d'Arc Val d'Ajol

DU 6 AU 22 NOVEMBRE 2015 EXPOSITION PHOTOS « VOIR LE LIEU ».

L'exposition très prometteuse « voir le lieu » initiée par la Maison Pour Tous rassemblera deux artistes au Musée Louis Français, Eric Antoine et Julien Félix et deux autres artistes au cœur du centre ville : Pierre Faure et Emmanuel Rioul. Eric Antoine vous présentera sa série « ensemble seul ». Julien Félix nous plongera dans l'âme du massif des Vosges. Pierre Faure exposera 10 grands formats de sa série intitulée rhizomes. Emmanuel Rioufol révélera sa Série « Etats de non-lieux ». L'ouverture exceptionnelle du Musée pour cette exposition sera l'occasion, de sortir des réserves du musée installé dans la demeure du peintre paysagiste Louis Français, une collection de plaques de verre jamais dévoilées jusqu'ici. Datant des années 1880 à 1905 elles représentent Plombières-les-Bains à cette époque. En parallèle, d'autres photographies, issues des souvenirs que l'artiste-peintre, élève et ami de Corot a conservé dans sa villa, seront mises en avant. Parmi elles, le peintre photographié par le célèbre Nadar, pionnier de l'Art photographique, celui-là même qui en 1858 prit des photos aériennes du Petit Bicêtre... un lieu qui pour Louis Français correspond à sa première toile peinte sur le motif en 1834, toujours visible aujourd'hui au Musée !



Julien Félix

A VOIR ABSOLUMENT.



Emmanuel Rioufol



Pierre Faure



Eric Antoine

Animations

DÉCEMBRE

DÉCEMBRE				
Vendredi 04/12/2015	Journée nationale d'hommage aux morts de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie	Monument aux Morts de Plombières	11h00	Mairie et associations patriotiques
Vendredi 04/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Soirée	Mairie et association du Marché de Noël
Samedi 05/12/2015	Concours de Noël	Boulodrome couvert	Après-midi	La Pétanque Joyeuse
	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
	Téléthon	Ville de Plombières	Journée	Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bellefontaine/Plombières
Dimanche 06/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
Vendredi 11/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Soirée	Mairie et association du Marché de Noël
Samedi 2/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Soirée	Mairie et association du Marché de Noël
	Les Jardins en Lumière	Jardins en Terrasses	Soirée	Les Jardins en Terrasses
Dimanche 13/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
Dimanche 13/12/2015	Marché de Noël	Le Clos des Ecureuils		Association des Bénévoles "Les Ecureuils"
Vendredi 18/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
Samedi 19/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
Dimanche 20/12/15	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
Du Lundi au jeudi 21/12/2015 24/12/2015	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël
Du samedi au Dimanche 26/12/2015 AU 30/12/2015	Semaine "Happy 2016"	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et association du Marché de Noël

Animations

MARCHE DE NOEL 2015 : « sous les étoiles. »

La 19^{ème} édition du Marché de Noël promet d'être encore le point de rendez-vous de biens des réjouissances... Les couleurs or, blanc et argent sont les couleurs définies pour les décors confectionnés par les fidèles bénévoles du Marché de Noël qui œuvrent toute l'année pour l'émerveillement de tous.

Baignée de lumière jusqu'au seuil de la nouvelle année, Plombières-les-Bains ouvrira les portes de son Marché de Noël d'autrefois du **27 novembre au 24 décembre** (les 4 week-

ends, le vendredi, samedi et dimanche ainsi que la semaine avant Noël du 21 au 24 décembre).

Les thèmes seront les suivants : **1er week-end** : « Noël sous les étoiles », **2ème week-end** : « Saint Nicolas et son défilé », **3ème week-end** : « Les Délices des Noël d'antan », 4ème week-end : « Ferme vivante et métiers d'autrefois ».

Pour toutes demandes d'inscription merci de contacter Madame Sylvie PERRIN au 03 29 66 60 16. sylvie.perrin@plombieres.fr.

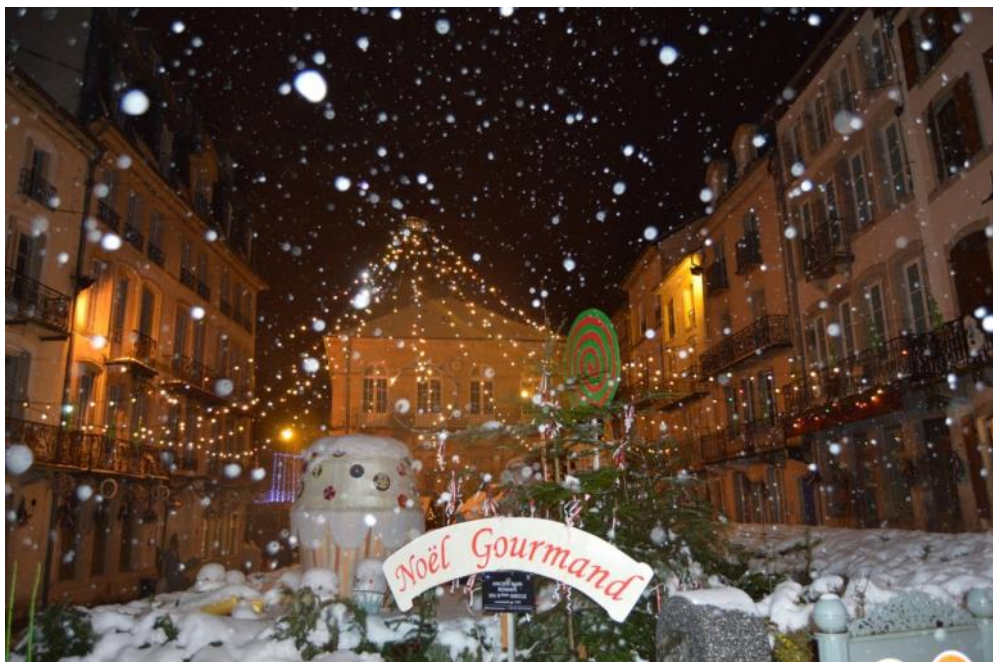


SEMAINE HAPPY :

PREMIERE EDITION.

Pour prolonger la féerie de Noël et se laisser guider vers la nouvelle année, nous vous proposons un nouveau rendez-vous à travers « la semaine Happy ».

Cette manifestation rassemblera des professionnels des métiers d'art, de la mode, de la gastronomie et des produits fins ainsi que tout autre produit en rapport avec la Fête de la saint Sylvestre et le passage à la nouvelle année.



« La semaine Happy »

se déroulera du 26 au 30 décembre 2015.

De 14 H à 20 H en semaine et de 11 H à 20 H le week-end.

AU FIL DE TRAVAUX

Le printemps et l'été ont vu leur lot de travaux. Retour sur les programmes terminés ou en cours d'achèvement.

Salle de convivialité au Clos des deux Augustins.

Les travaux de la salle de convivialité à destination des associations dans le cadre de l'organisation de réunions sont aujourd'hui terminés.

Pour toute réservation, merci de contacter Madame Sylvie Perin au 03-29-66-60-16.



Réfection de la chaussée Chemin de Clairefontaine et Petit Saint Pierre.

Les travaux ont été financés par la Communauté de Communes des Vosges Méridionales dans le cadre de sa compétence voirie. Un programme de routes ou chemins défectueux a été déterminé dont les travaux s'échelonneront selon les crédits utilisés par notre commune. Pour mémoire, la commune de Plombières-les-Bains dispose d'un budget de 104 000 € par an alloué par la Communauté de Communes pour ses programmes d'investissement.

Remise en peinture pour la statue de la vierge.

Durant l'été la statue de la Vierge Marie a reçu un petit coup de peinture. Rappelons les origines de cette statue si chère

aux plombinois. Les faits remontent à 1854. Une terrible épidémie de choléra avait alors ravagé toute la région provoquant près de 6 000 morts dans les Vosges. Les habitants de Plombières firent le vœu, si ce fléau épargnait leur ville, d'édifier un monument à la gloire de la Vierge Marie.



La ville échappa à l'épidémie et, afin de réaliser la promesse faite, Notre-Dame fut montée sur son piédestal le 14 août 1855. Modelée par le lyonnais Fabisch, on peut lire sur le socle « Custodem me posuerunt » (ils m'ont choisie pour gardienne). Le lendemain, 15 août 1855, l'abbé Balland, l'a bénie devant une foule de fidèles.

Passage Jean Lebon.

En contrebas des Jardins en Terrasses, existe un passage malheureusement condamné puisque ce lien entre les jardins en terrasses et la rue Grillot s'est effondré au fil des années. Les services techniques ont évacué les gravats dont les plus belles pierres serviront à reconstruire un mur. Un nettoyage des herbes et arbustes envahissants a également été effectué.



« Les gravats ont été évacués et les services techniques procéderont au défrichage ».

Réfection du parcours de santé :

Avis aux amateurs de sport : l'ensemble du parcours de santé a été rénové et défriché. Les agrès ainsi que les bancs endommagés ont été consolidés. Les panneaux ont été entièrement rénovés et remis sur site. A vos baskets!

Passage du Gué :

Après une réfection de la partie basse du passage l'année dernière, les services municipaux se sont attelés à la partie haute de la route. L'enrobé a été financé par la Communauté de Communes des Vosges Méridionales dans le cadre de sa compétence voirie.

Pont entrée de ville :

Les travaux menés et financés par le Conseil Départemental sur le pont vieillissant à l'entrée de la ville touchent à leur fin. La restauration de cet ouvrage d'art a entraîné un dévoiement de la conduite qui passait sous le pont. Coût pour la commune 89 000 €.

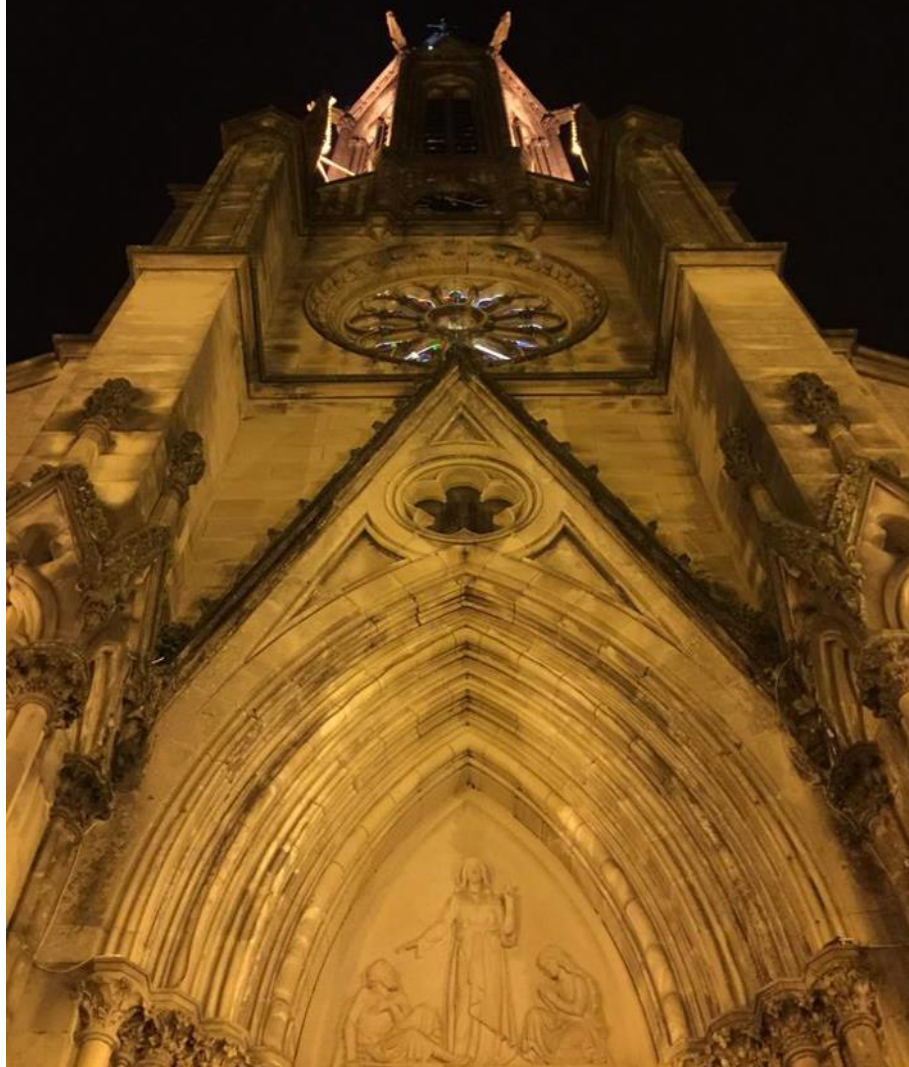
Vitrine Avenue Grillot (ancienne quincaillerie des « magasins réunis »)

Une vitrine vide a été mise à disposition de la mairie par un particulier afin d'y réaliser un décors promotionnel pour l'activité communale. En contrepartie, la mairie s'est engagée à refaire des travaux extérieurs sommaires de sécurisation des boiseries d'encadrement de la vitrine.

PROCHAINEMENT DANS VOS BOITES A LETTRES :

Numéro Spécial

« Eglise de Plombières-les-Bains »



DEUX ARRETES DE PERIL

IMMINENT SUR NOTRE COMMUNE.

Les pouvoirs du maire en matière d'édifices menaçant ruine sont prévus par l'article L. 2213-24 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et les articles L. 511-1 à L.511-4 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH). Cette réglementation des édifices menaçant ruine, plus communément appelée « procédure de péril », permet au maire de prescrire la réparation ou la démolition d'un immeuble dont l'état est susceptible de compromettre la sécurité publique.

Dans un but de protection publique, deux immeubles, frappés d'alignement (en limite de la voie publique) ont fait l'objet de ces mesures. L'immeuble situé au 4 et 6 route d'Epinal est en cours de démolition évitant ainsi un effondrement probable sur la chaussée (arrêté n°10/15 du 10/03/15). La circulation alternée mise en place à cet effet a été effective jusqu'à la fin des travaux, exécutés par le propriétaire.

Le Modern Hôtel avenue Théophile Gautier, entièrement ravagé par un incendie survenu en 2010 a également fait l'objet de mesure de sécurisation ordonnée par un expert (arrêté n° 72/15 du 20/07/15). La démolition de l'immeuble devrait être la suite logique à cette mesure.



VISITE INSTRUCTIVE A JOINVILLE POUR LES ELUS PLOMBINOIS.

La ville de Joinville est une des communes référentes en terme de rénovation de bâtiments anciens. Riche d'un patrimoine médiéval qui faute d'entretien s'était complètement dégradé, la ville a su renaître de ses cendres grâce à une méthodologie appliquée par les élus en place. Monsieur le Maire et ses Adjoints se sont rendus sur place afin d'évoquer les solutions envisageables pour certains de nos bâtiments.

Village Etape, la ville de Joinville possède beaucoup de similarité avec Plombières-les-Bains. Dans le cadre de leur politique « Habitat » les élus plombinois ont souhaité bénéficier de l'expérience de cette commune dans la mise en place des procédures existantes pour la rénovation et l'entretien du bâti dans les centres anciens.

RENTREE DES CLASSES

PRESENTATION DES ENSEIGNANTS



L'effervescence est à son comble en ce mardi 1er septembre. La cour s'emplit peu à peu des cris et rires des enfants. Chacun se raconte ses vacances, certains sont plus frileux et préfèrent res-

ter près de leurs parents.

L'équipe enseignante est cette année composée de :

PS-MS : BARBAUX Lydie + JEANVOINE Geneviève (Atsem).

MS-GS : HEDTMANN Stéphanie + ANDRE Nelly (Atsem).

GS - CP : GALMICHE Sandrine (vendredi) et HOUILLON Angélique (Lundi, mardi, mercredi, jeudi) + CHEVALME Corrinne les matins (Atsem).

CE1 : GALMICHE Sandrine (lundi) et

DIDELOT Marie-Jocelyne (mardi, mercredi, jeudi, vendredi).

CE2 : RUFFIO Ghislaine.

CM1 : BROYEZ Chloé (décharge de direction le mardi) et Marie-Clotilde ETIENNE (mardi).

CM2 : HEDTDMANN Roland.

Enseignant référent : Jean-François RAGUE.

BZ : Aurélien GUILHEM.

EVS : Nathalie SIMON et Yannick THIERRY.

La rentrée C'est également pour les NAP ! (Nouvelles activités Péri-scolaires).

La rentrée scolaire a eu lieu et les NAP ont fait également leur rentrée avec leur toute nouvelle organisation. En effet, cette année la temps des NAP a lieu les jeudis de 13 H 10 à 16 H 20 et diverses activités sont proposées aux enfants.

Enfants de moins de 6 ans : en réponse aux besoins des enfants de cette tranche

d'âge, une sieste est proposée puis des activités manuelles, chant, musique, lecture de comptes, échanges intergénérationnels.

Enfants de plus de 6 ans :

Les activités menées par des personnes titulaires du BAFA ou en formations sont les suivantes :

- Bricolages et activités créatives.
- Jeux collectifs et jeux sportifs alternatifs.

• Découverte de son environnement proche.

• Robotique

• Participation au concours « Agis pour tes droits » en lien avec les droits de l'enfant.

• Sensibilisation à l'éco-citoyenneté.

Au Total **115** enfants sont inscrits pour le 1er trimestre dont 81 de plus de 6 ans et **34** de moins de 6 ans.

ESPACE JEUNES : EN ROUTE POUR LES VACANCES !

Durant l'été, les ados de l'espace jeunes ont profité d'un petit séjour à Longemer. Après s'être investis durant l'été dans diverses manifestations au cœur de la cité (Foire aux Petits Cochons, Marché du Terroir, aide à



l'animation de la ludothèque pour les 10 ans du Label « Village Etape », participation à la semaine italienne, nos jeunes ont réussi à réunir les fonds nécessaires à leur escapade.

Deux jours durant, ils ont profité des bienfaits de la montagne, si proche de chez nous mais tellement dépaysante !



Droit de réponse

DROIT DE REPONSE DE LA LISTE AGIR POUR L'AVENIR.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

En référence à la publication du bulletin municipal de l'été 2015 et plus spécifiquement aux propos tenus par Monsieur le Maire au sein de l'éditorial, la liste AGIR pour l'Avenir a souhaité un droit de réponse pour contester les propos tenus à notre rencontre.

Que notre prise de position au sein de la tribune libre ne soit pas acceptée par Monsieur le Maire n'est pas un fait surprenant en soi ! Mais, par respect et honnêteté pour vous et dans l'intérêt général, il est de notre responsabilité d'élus de vous alerter sur les risques encourus quant à l'avenir de notre ville ! Oui, nous sommes inquiets pour l'avenir de notre ville parce que nous ne sentons pas une volonté d'agir et que nous ne voyons pas le sens de l'action menée !

Il faut avoir l'esprit un peu court, ou alors être de mauvaise foi, pour ne pas reconnaître l'action publique qui a été menée par les équipes précédentes. Et peut-être serait-il temps que l'équipe actuelle montre ce dont elle est réellement capable de mener.

Cette équipe a les clefs de la ville depuis 18 mois et nous souhaitons sincèrement que le bilan de l'actuel mandat soit marqué par des réussites équivalentes au retour du casino, à l'ouverture de Calodaé, au sauvetage des Thermes, à la mise en œuvre du marché de Noël, au démarrage des Jardins en Terrasses, à la création de la piscine, ou encore à la mise en projet du déménagement de l'école primaire.

Autant d'actions et de projets structurants qui, aujourd'hui encore, font que Plombières est une petite ville vivante et favorisent son attractivité tout en valorisant son économie et ses habitants.

Les questions que nous posons aujourd'hui n'ont rien d'ironiques et sont fondées. Mais comment les poser autrement que publiquement puisqu'il n'existe aucun espace où l'on peut confronter ses idées : aucune commission, pas d'échanges, des demandes de rendez-vous qui n'aboutissent pas, des décisions arbitraires, des initiatives partisans, des demandes de documents et d'informations jamais satisfaites...

Comment ne pas s'insurger contre des décisions prises sans aucun débat et qui risquent de mettre en péril un équilibre économique déjà bien fragilisé ? C'est l'exemple du déplacement de l'office du tourisme, de la fermeture programmée de Berlioz, ou encore du désintérêt – ou de l'incompréhension - pour un renouveau économique avec l'artisanat d'art... Comment ne pas être inquiets au vu du peu d'intérêt porté pour la défense des services publics (fermeture de la perception, menace sur la poste, menace sur l'école primaire, sur le collège, menace sur le Relais Service Public). De quoi Plombières peut-il s'enorgueillir aujourd'hui, mis à part une tentative de renouveau dans une programmation d'animations (style et lieu) ? Mais une programmation, est-ce un programme, une vision d'avenir porteuse de développement économique ?

Discreditez les membres de l'opposition tout en laissant croire que cette même opposition est rancunière ne réglera rien ! Un mandat de 6 ans, c'est court et dans l'intérêt de Plombières et de ses habitants, nous ne voulons pas qu'il soit gâché !

C'est tout le sens de notre action et de notre engagement.

Bien à vous et bonne rentrée à tous ! La liste Agir pour l'Avenir,

REALISATION D'UNE TERRASSE

DERRIERE LE CASINO.

La salle de restaurant du Casino ou encore le wagon restaurant offre un cadre de restauration absolument magnifique. Mais le passage de la rivière à l'arrière du bâtiment possède également son attrait... Afin de répondre aux demandes des clients qui sollicitaient fréquemment la possibilité de se restaurer à l'extérieur, le Casino de Plombières a décidé la création d'une terrasse. Les travaux qui ont duré environ 1 mois permettront l'accueil de 60 couverts supplémentaires.



NOUVELLE DIRECTION AU CASINO DE PLOMBIERES-LES-BAINS.

Le début du mois d'octobre marque l'arrivée au Casino de Plombières d'une nouvelle directrice qui succède ainsi à Monsieur Servajeau.

Madame Sylvie BRABANT travaille au sein du groupe Partouche depuis 1978, dans la partie thermale et hôtelière dans un premier temps pour intégrer les casinos en 1995. Petit à petit, elle a occupé divers postes pour obtenir en 2006 sa première direction au Casino de la Tremblade en Charente Maritime. « Cette première expérience a été très constructive puisqu'il s'agissait là de l'ouverture de ce casino » déclare-t-elle. Sa carrière professionnelle l'a ensuite menée jusqu'au Casino d'Evaux -les-Bains où elle officiait depuis 2011.

« Mon arrivée à Plombières-les-Bains marque un nouveau départ même si pour moi cette petite ville ne m'est pas tout à fait inconnue puisque, passionnée de ski, j'ai déjà logé ici pour m'adonner à ma passion » déclare-t-elle. « Je vais dans un premier temps prendre mes marques dans ce nouvel établissement où Monsieur Servajeau a fait beaucoup de choses et je vais peu à peu y apporter ma touche personnelle » poursuit-elle. « Mon souhait est de m'intégrer à la vie plombinoise et de travailler main dans la main avec le tissu commercial et associatif de cette ville » conclut-elle.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans ses fonctions.

RENOVATION DE VITRINES, FACADES ET EQUIPEMENTS DE SECURITE, ACCESSIBILITE HANDICAPEES : des aides existent.

La Communauté de Communes des Vosges Méridionales a noué un partenariat avec la Région Lorraine afin de soutenir les investissements des commerçants désireux de réhabiliter leur vitrine, la façade de leur magasin, leur équipement de sécurité (alarme) ou encore les mises aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (par l'extérieur)

Des aides à hauteur de 15 % du montant HT de la dépenses sont accordées. Contact : Aurore Garcia.

Pièces à fournir :

- Un devis des travaux à effectuer ou une facture acquittée postérieur au 10 février 2015.
- Un relevé d'identité bancaire,
- Un extrait Kbis datant de moins de deux mois.

PATRICK STAVARASKY DIT « Pasky ».



Patrick Stavaraski dit « Pasky » est installé au Clos des deux Augustins depuis trois mois. Libraire via Internet, cet artiste a plusieurs cordes à son arc puisqu'il travaille à la fois l'illustration, l'écriture (Clémentine une femme au poil, est le titre de son ouvrage en référence à cette célèbre femme à

barbe qui tenait un magasin de lingerie à Plombières, la mise en scène théâtrale, la peinture par laquelle il s'inspire du mouvement Cobra (Copenhague, Bruxelles, Amsterdam) où les formes géométriques se mêlent aux couleurs vives des années 60 et enfin la lithographie. « *J'attendais un local qui permette l'accueil de ma presse qui se trouve en Alsace* » déclare-t-il. « *L'environnement culturel de Plombières et ce local ont eu raison de ma décision* » poursuit-il. Nous vous invitons à venir visiter cet artiste complet au rez-de-chaussée du Clos des Deux Augustins « **Galerie COBRA** ».

ROMAIN BARBEAU UN ARTISAN TOURNE VERS LES NOUVELLES ENERGIES.

Installé depuis 2012 en tant qu'auto entrepreneur, Romain Barbeau a aujourd'hui sauté le pas et s'est installé comme artisan voilà six mois. Spécialisé dans le chauffage, les sanitaires et le ramonage, il met l'accent sur les énergies renouvelables.



« *Je suis en train de passer toute la formation RGE.* » déclare-t-il. « *Depuis le 1er septembre 2014, seules les entreprises reconnues RGE peuvent répondre aux demandes de leurs clients qui souhaitent bénéficier des aides à la rénovation et de l'éco prêt à taux zero. Pour le crédit d'impôt, il faut être RGE depuis le 1er janvier 2015* » poursuit-il.

Ce jeune artisan n'hésite pas à se former afin de répondre au plus prêt aux besoins de sa clientèle.

Contact : 06-78-59-94-82

BLANC D'ARGILE : quand la beauté rejoint la passion.

Depuis le début du mois de juin, la boutique « Blanc d'Argile » a élu résidence Place du Bain Romain. Une boutique où la pureté du blanc se mêle à la délicatesse de la céramique. Beaucoup de sensibilité se dégage de ces pièces que Laurence BALANDIER fait naître en laissant libre court à sa créativité. « *A partir d'une boule de terre, je sais déjà quelle pièce va naître sous mes doigts, elle est dans un coin de ma tête* » déclare cette passionnée dont le maître n'est autre que Gérard Barnet, potier bien connu dans notre ville auprès de qui elle a beaucoup appris pendant près de 4 ans. « *On sait très vite si la fibre est là. Pour ma part, la passion m'a gagnée et c'est aujourd'hui un véritable émerveillement à chaque fois que j'ouvre le four et que je découvre mes pièces. La surprise est là, et c'est en cela que je puise beaucoup de richesses dans cette activité* » poursuit-elle.

Le blanc reste la couleur maîtresse des lieux et pourtant aucune froideur dans cette boutique que Laurence organise comme un petit cocon avec beaucoup de chaleur et un sourire qui en dit long sur sa passion...

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans cette ville si riche que l'art y trouve naturellement sa place.



La boutique se remplit petit à petit sous les mains de Laurence qui crée dans son arrière boutique des pièces uniques.

Les portes de la boutique sont ouvertes tous les après-midis du mardi au dimanche.

L'A.P.A.V.A.M.A. EST NEE.

Entendez par là la nouvelle Association de Plombières-les-Bains Autre Ville des Antiquités et Métiers d'Art, la première en son nom étant l'Île sur La Sorgue dans le département du Vaucluse. Le Président est Monsieur



Ganter, à l'initiative du site Internet «Les commerçants de la rue Liétard » (voir article ci-dessous). *« Il n'y a pas en France une petite ville qui réunisse autant de métiers d'art que Plombières-les-Bains et pour que notre ville soit reconnue à sa juste valeur il nous faut communiquer et nous faire connaître, tel est le premier objectif de cette association »* déclare Monsieur Ganter. *« Ceci est le gage pour que l'économie de la ville redémarre »* poursuit-il. Et pour cela, l'association a déjà réfléchi à divers projets dont le premier verra le jour à l'occasion du Marché de Noël. *« L'association sera présente à travers un stand sur lequel, en lien avec un artiste local nous proposerons à la vente un objet qui identifie Plombières-les-Bains. Avec un tirage limité à cent exemplaires, nous espérons déclencher la passion des collectionneurs en proposant chaque année à la même période ce type de produits »* nous confie-t-il. La communication sur Plombières en tant que ville des Antiquités et des Métiers d'Art passera par la création d'un flyer qui sera diffusé le plus largement possible et surtout en dehors des limites de notre territoire. *« Il nous semble opportun de commu-*

niquer de façon très large car Plombières-les Bains a besoin d'être reconnue au-delà des limites de notre département » déclare-il. D'autres projets sont déjà dans les tiroirs comme la mise en place d'un salon du livre où la ville de Plombières serait le théâtre durant deux jours de rencontres littéraires, ateliers d'écriture, découverte de l'enluminure et de cet art superbe qu'est la calligraphie.... *« Nous souhaitons apporter également un atout supplémentaire aux puces et brocantes qui ont lieu le premier dimanche du mois en plaçant un thème différent à chaque manifestation et en proposant un évènement phare »* conclut-il.

Attirer les visiteurs dans notre ville, la faire reconnaître à sa juste valeur afin d'en tirer des bénéfices qu'ils soient d'ordres économiques, culturels ou touristiques, tels sont les objectifs de ce nouveau Président qu'il vous est possible de rejoindre que vous soyez commerçants, artisans, artisans d'art ou tout simplement amoureux de votre ville.

NOUVEAU SITE INTERNET « LES COMMERÇANTS DE LA RUE LIETARD »

Une belle initiative est née rue Liétard, sous l'égide de Monsieur André GANTER (Boutique Verreleone) qui a décidé de créer un site Internet afin de valoriser non seulement la partie commerçante qu'est la rue Liétard, mais la ville dans son ensemble puisqu'on peut y puiser une mine d'informations, sur les squares, les escaliers, les rues... *« Inciter le visiteur à passer une journée sympa dans une ville sympa en lui montrant tout le charme de la ville aux 1000 balcons, où il fait bon chiner, boire un verre en terrasse, flâner dans les boutiques, visiter les ateliers de métiers d'art et les nombreuses échoppes d'antiquités brocante, profiter des thermes et du Calodaé, s'attabler, ou dormir et tenter sa chance au Casino »* tel est l'objectif de ce site si bien résumé par Monsieur GANTER. Des liens très intéressants vers les commerces sont à noter permettant aux visiteurs une véritable visite virtuelle de notre ville.

Rendez-vous sur : www.lietard.weona.com.

PLUS D'INFOS

Pour en savoir plus, consultez notre site sur www.plombiereslesbains.fr
ou suivez le fil des actualités sur notre page Facebook
« [villedeplombiereslesbains](#) ».

Retrouvez également toutes les informations sur les animations et les manifestations en page centrale de ce magazine, sur notre site www.plombiereslesbains.fr ou sur notre page facebook
« [villedeplombiereslesbains](#) ».

INFOS PRATIQUES

Mairie : 03 29 66 00 24

Groupe Scolaire Alfred Renault : 03 29 66 07 37

Maison de Retraite : 03 29 66 00 76

Communauté de Communes : 03 29 66 54 31

Office de Tourisme des Vosges Méridionales : 03 29 66 01 30

Médigarde : 0 820 33 20 20

SAMU : 03 29 23 40 64

Gendarmerie : 03 29 66 50 17

SDIS 88 : 03 29 69 53 30



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

BULLETIN MUNICIPAL

AUTOMNE 2015

Directeur de publication : Albert HENRY, maire

Conception : mairie de Plombières-les-Bains.

Impression : Socosprint—1400 exemplaires.

Crédit photos : Mairie de Plombières-les-Bains,.

Coût de revient : 1332,75 € TTC.

Soit 0,95 € TTC par exemplaire.

Magazine distribué gratuitement.

CASINO
MARTOUCHE
Plombières

Le wagon
restaurant



Vous serez sous le charme de ce lieu unique. Imaginez... dans un cadre chaleureux et festif, vos convives pénétreront dans un lieu magique, chargé d'histoire et de grandeur.

• **HORAIRES** :

Du lundi au dimanche : 12h - 14h ; 19h00 - 22h30
Formule à partir de 16.50€ (café ou thé offert)

Ouvert tous les
jours midi et
soir !



SALON IMPERIAL

Laissez-vous surprendre par notre salle de spectacles pour l'organisation de vos manifestations :

- Dîner de gala, convention, show room, mariage...
- Un espace de 330 m2.
- Des animations hautes en couleur ! Toujours plus de rêve, toujours plus de féerie et d'émotions.

Pour tout devis personnalisé contactez Stéphanie.

Chèques vacances et tickets restaurants acceptés



Sublimez vos événements ! Pour vos repas de groupe, banquets, soirées anniversaires... nous nous occupons de tout ! Profitez de ces moments uniques et repartez avec des souvenirs merveilleux plein la tête.

Vous souhaitez vivre des instants inoubliables, créer l'événement en proposant une idée originale qui saura surprendre et séduire le plus grand nombre ? Faites confiance au Casino de Plombières pour vous transporter dans un autre monde. Le Restaurant «Le Wagon», le Salon Impérial et le Salon de l'Empereur permettent de choisir le lieu de réception idéal pour chaque événement, en fonction de vos attentes et de vos besoins.



ALLÉE EUGÈNE DELACROIX – 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS – T. 03 29 30 00 21 – WWW.CASINOPLOMBIERES.COM

www.groupecomplus.com - 0215023201 - Entrée des salles de jeux réservée aux personnes majeures et non interdites de jeux sur présentation d'une pièce d'identité ou de votre carte Players Plus.

MARTOUCHE
POUR L'AMOUR DU JEU

"On n'a pas de pétrole mais on a des idées"



www.plombiereslesbains.fr